



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Regards européens sur le Regional Comprehensive Economic Partnership (le Partenariat régional économique global)

Il nous a semblé important d'ouvrir nos lignes au lendemain de la signature du partenariat régional économique global ou *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP), accord commercial de libre-échange qui semble le plus important du monde entre quinze pays autour de l'océan Pacifique entre les pays membres de l'ASEAN que cinq autres pays qui possèdent déjà un accord de libre-échange bilatéral avec l'ASEAN, à savoir : l'Australie, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.

Merci notamment à : (avec les traductions fournies par I.R.C.E. en italique)

Mme **Marietta KARAMANLI** - Députée de la Sarthe - Secrétaire de la commission des affaires européennes - Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

M. **Pierre CABARE** - Député de Haute Garonne- Membre de la Commission aux affaires étrangères

M. **Jean BIZET** - Sénateur de la Manche - Ancien Président de la Commission des Affaires européennes

M. l'Ingénieur Général Hors Classe (2S) **Jean-Luc VOLPI** - Ancien Directeur central du Service des Essences des Armées - Membre d'honneur I.R.C.E 2018

M. l'Ingénieur Général Hors Classe de l'Armement (2S) **Louis LE PIVAIN** - Vice Président du GICAN

M. l'ingénieur Général de l'Armement (2S) **Olivier Gras** – membre du Comité Scientifique de l'IRCE

M. **Marc WAUTHOZ** - Ancien haut cadre bancaire belge et professeur - Membre du Conseil scientifique de l'IRCE

M. **Philippe COQ** – directeur des affaires publiques d'Airbus

M. **Christian MATTON** – CV 2S

Un officier supérieur Britannique en activité

Conclusion par **François CHARLES** - Economiste, expert en stratégie, management, affaires européennes, Ancien responsable d'affaires industrielles à la DGA dont coopérations asiatiques - Président de l'I.R.C.E.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Un évènement mondial

La création par un accord de quinze pays d'Asie du plus grand espace de libre échange du Monde est un évènement pour plusieurs raisons.

Le "Partenariat régional économique global" (RCEP) est important car il regroupe les 10 pays de la zone de libre-échange de l'Asean, ainsi que la Chine, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, concerne une population de 2,2 milliards d'habitants et affiche, en quelque sorte, les ambitions non seulement économiques mais aussi stratégiques de la Chine. Il concentrerait 30 % du PIB mondial.

Une importance à éclairer

Son importance, sans devoir être relativisée, doit être éclairée.

D'une part, il intervient alors même que la pandémie mondiale liée au COVID 19 continue de générer bon nombre d'incertitudes quant à l'état de l'économie internationale et à rendre plus que jamais nécessaire les conditions d'une coopération intégrée au niveau mondial tant au niveau de la santé que des mesures réglementaires qu'appelle la gestion d'une crise sans précédent et exogène aux difficultés propres du système économique.

D'autre part, il est l'aboutissement d'une séquence où les États-Unis ont tenu un discours ambivalent sur leurs place et implication sur la scène internationale. Ceux-ci portent toujours le projet Indo-Pacifique un dialogue quadrilatéral (Quadrilateral Security Dialogue ou Quad), pour la sécurité avec l'Inde, le Japon et l'Australie et qui vise à contrecarrer les ambitions territoriales et militaires chinoises dans cette partie du monde. Mais D. TRUMP avait abandonné le projet porté par B. OBAMA d'une zone de libre-échange transpacifique (TPP) entre plusieurs pays d'Asie, d'Amérique latine et nord-américains.

Enfin selon les sources disponibles s'il consacre la réduction des tarifs douaniers (à hauteur de 90 %) appliqués à la plupart des produits échangés entre les pays et prévoit la définition de normes communes, des accords bilatéraux ou conclus au sein de l'Asean prévoyaient déjà des dispositions analogues. L'effet de l'accord restera donc limité même si non négligeable ; on estime que le PIB de chaque pays concerné augmenterait de 0,2 %.

Un double succès pour la Chine

Au-delà de la dimension économique, la Chine avance des pions importants au plan stratégique. Elle crée un espace économique périphérique favorable et rassemble autour d'elles des pays jusque-là parfois concurrents.

Au premier cas, si des mesures protectionnistes sont prises par la Chine, la définition de normes qui lui sont favorables va créer à sa proximité un espace où des entreprises étrangères pourront s'installer et être dans un environnement concurrentiel favorable ; l'accord lui permettra de rayonner dans toute cette partie du monde.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Au second cas, elle va intervenir dans un environnement où sa place et son rôle prédominants vont servir sa diplomatie et des dialogues bilatéraux.

De la sorte avec cet accord global, la Chine affirme sa place dans un monde où l'Asie représentera 50 % du PIB mondial. Alors que l'Union européenne peine à parler au nom de l'Europe, la Chine crée un nouveau pôle au-delà de son idéologie mais conforme à ses intérêts.

Marietta KARAMANLI

Députée de la Sarthe

Secrétaire de la commission des affaires européennes

Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Le 15 novembre dernier, quinze pays asiatiques ont signé un accord commercial historique, qui est le plus important au monde aujourd'hui.

La plus grande zone de libre-échange mondial permettra la facilitation d'investissements commerciaux contribuant à la croissance économique régionale. Cet accord annulera 90% des droits de douane entre les pays membres et permettra un meilleur accès au marché de biens et de services de la région.

Ces 15 pays signataires de l'accord représentent un tiers de la population mondiale et près de 30% du PIB mondial. Ces chiffres évoquent directement l'importance majeure de cette alliance et la puissance potentielle qu'elle présente. N'est-il pas étourdissant de voir que le plus grand accord commercial de notre ère a été conclu par visio-conférence dans un contexte sanitaire qui porte de sévères coups à l'économie mondiale ?

Cette alliance jouera un rôle indéniablement majeur dans la reprise économique et sera vraisemblablement le moteur majeur de l'économie régionale voire mondiale ces prochaines années.

Ainsi, le *Regional Comprehensive Economic Partnership* pourrait bien être le marqueur transitionnel du modèle asiatique, le passage du statut d'usine du monde à celui de marché mondial.

Des pays historiquement concurrents s'associent pour rebondir après cette crise sans précédent et contribuer au dynamisme asiatique. Il est assez surprenant de voir que des pays comme la Chine et le Japon, rivaux historiques, qui n'avaient jamais conclu d'accord de libre-échange entre eux, verront leurs droits de douane très majoritairement exemptés.

Cet accord qui est une volonté de la Chine depuis plusieurs années et dont elle a mené les discussions, va lui permettre d'asseoir sa suprématie régionale mais également sa puissance sur la scène internationale comme interlocuteur essentiel des discussions mondiales. Est-ce finalement un outil de plus pour la Chine d'asseoir sa domination régionale ou bien la possibilité pour d'autres Etats asiatiques de s'affirmer également et remettre en cause cette hégémonie chinoise ?

Finalement, ce RCEP est le vecteur de la promotion de l'intégration économique asiatique et va encore davantage contrecarrer la puissance économique mais aussi stratégique américaine. Ce partenariat est intrinsèquement l'un des nombreux symboles de la perte d'influence des Etats-Unis en Asie. La date de la signature de l'accord, qui intervient quelques jours seulement après l'élection du nouveau Président Joe Biden, le met déjà en position de tension, pour quelqu'un qui, ironie de l'Histoire si l'on peut dire, avait été l'un des instigateurs de la stratégie de pivot asiatique de l'administration Obama.

Cet ambitieux partenariat reste à confirmer dans les faits ces prochaines années mais on peut déjà prendre acte que le pôle d'attraction économique passe de l'Ouest à l'Est, de la puissance américaine en perte de vitesse au dynamisme ultra-ambitieux de la Chine.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Dans ce cadre, il s'agira pour l'Europe et en particulier pour la France de réussir à se positionner au sein de ce nouvel (dé)équilibre mondial.

Pierre CABARE

Député de Haute Garonne

Membre de la Commission aux affaires étrangères

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Le temps de l'Asie... et de la domination chinoise

Il aura fallu 8 années pour mettre au point le plus grand Accord de libre-échange mondial représentant 30 % de son PIB et réunissant 2 Mds d'habitants.

Il permet de rassembler les 10 pays de l'ASEAN, (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), autour de la Chine, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle Zélande et l'Australie.

Cet accord, à comparer au Marché unique européen qui lui ne représente que 19 % du PIB mondial, est en fait la résultante de la maladresse du Président américain qui a préféré jouer la carte du protectionnisme, et s'est retiré dès janvier 2017 de l'Accord de partenariat Transpacifique. Il a laissé ainsi libre cours à l'organisation économique de toute la région Asie... sous domination de la Chine.

Après la route de la Soie, l'Empire du milieu étend son influence et organise un marché où les règles et normes leur seront communes.

Cet accord de libre-échange n'a d'égal, sur le fond, que la prudence de ses engagements. En effet, celui-ci n'y intègre nullement les problématiques délicates que sont la protection des travailleurs, l'environnement et l'agriculture... mais abaisse les droits de douane et favorise l'organisation sur toute l'Asie de filières de production répondant aux mêmes règles d'origine. Nous avons là une régionalisation des chaînes de valeur de l'économie asiatique qui lui donnera une "force de frappe" inégalée à ce jour.

Si l'Inde s'en est retirée, elle pourra à tout moment rejoindre ces 15 Pays, mais elle ne le fera pas. L'Inde ne parvient pas à surmonter ses réticences de voir son énorme marché intérieur davantage ouvert. Son attitude est identique à l'OMC et révèle en fait toute la fragilité d'un Pays dont la population est presque identique à celle de la Chine, mais dont le comportement protectionniste ne pourra perdurer trop longtemps au risque de se voir marginaliser au sein d'un commerce mondial en recomposition.

Face à cette "tectonique des plaques" du Commerce mondial, quelles leçons l'Union européenne doit-elle en tirer ?

Tout d'abord, la course à l'innovation est l'élément clé de cette compétition. La Chine et les États-Unis font pour l'instant la course en tête. L'Union européenne a de solides atouts mais il lui manque encore une décision politique forte et une cohérence de ses actions.

L'élaboration des normes propres à l'Union européenne, est un autre élément fondamental... car qui détient la norme, détient le marché... et le pouvoir.

Si sous l'impulsion de Jean-Claude JUNCKER, l'Union européenne a depuis près de 10 ans engagé autant d'Accords libre-échange, c'est pour faire des normes européennes des "références mondiales". La Chine ne s'y est pas trompée en s'engageant sur la création du RCPE, en investissant parallèlement un de ses compatriotes, Qu DONGYU à la Direction générale de la

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

FAO, Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. Les normes en agriculture permettent d'assoir et de maîtriser les marchés agricoles et agroalimentaires. Cette domination de la Chine recèle malgré tout quelques faiblesses : la première concerne la protection des travailleurs et de l'environnement. Absents du RCPE, ces deux paramètres vont prendre de plus en plus d'importance et révèlent la maturité d'une société. Ils ne pourront l'occulter trop longtemps.

La maîtrise de la sécurité sanitaire, du respect de la propriété intellectuelle et du Level Playing Field sont autant d'engagements nouveaux qui nécessiteront davantage de rigueur. Là aussi l'Asie devra s'engager davantage pour parvenir aux standards de l'Union européenne... mais ils y parviendront.

Au regard de cette évolution du Commerce du Monde, on mesure combien le Brexit fut une erreur de stratégie de David CAMERON et de Boris JOHNSON. "L'Union fait la force" et, en économie le poids d'un continent fait la force des Nations. On mesure ainsi combien il faut davantage d'Europe. Une Europe où les sauts technologiques doivent se conjuguer au respect des problématiques environnementales et sociétales.

Jean BIZET

Sénateur de la Manche

Ancien Président de la Commission des Affaires européennes

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Force est de constater que le RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership) signé le 15 novembre 2020 par quinze Etats, les dix Etats membres de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) auxquels se sont joints la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a fait l'objet d'un faible écho dans la presse, au moins française. Ce déficit de réaction peut s'expliquer par l'accaparement que prennent les questions de gestion de crise sanitaire, de sécurité intérieure, etc. dans les préoccupations actuelles des Etats membres de l'Union européenne.

Cela dit, une fois le constat fait que ce partenariat d'Etats de la zone Pacifique pèse 30 % du PIB mondial et 34 % des exportations mondiales, il est hasardeux de tenter d'en évaluer les conséquences pour le commerce mondial. Peut-être parce qu'il s'agit tout simplement d'un non-événement.

Visant essentiellement l'allègement des barrières douanières entre les Etats signataires sur un périmètre de biens, il faut le préciser, plus restreint que feu l'Accord de partenariat transpacifique, la portée de ce partenariat reste avant tout régional. Certes, il peut apparaître comme une optimisation des chaînes de production asiatiques dans leur déploiement et donc apporter une offre plus concurrentielle. Mais au vu des Etats qui l'ont rejoint et des rivalités ancestrales pour certains, on peut se demander alors que l'encre est à peine sèche, si l'esprit sera réellement respecté. Passer des intentions aux actes il y a encore un gigantesque pas à franchir. L'union européenne connaît bien cela.

Dans l'immédiat, il apparaît surtout comme une victoire de la Chine qui accroît son influence sur la zone. C'est sans doute ce qui a convaincu l'Inde de ne pas y adhérer. De ce point de vue, il fragilise l'axe Indo-Pacifique dont la France comptait parmi les promoteurs. Il est probable aussi que le retrait des Etats-Unis du traité de libre-échange transpacifique en janvier 2017 aura facilité l'aboutissement de ce partenariat en négociation depuis huit ans.

D'ailleurs, l'Union européenne fait davantage les frais de ce retrait qui laisse une nouvelle fois le champ libre à la Chine comme sur d'autres fronts dont celui de l'accès aux ressources énergétiques. Devenue le premier importateur de pétrole brut en 2017, elle vient de renforcer un peu plus sa sécurité énergétique en achetant des parts dans l'un des plus grands champs pétroliers de l'Irak (West Qurna 1) à... EXXON MOBIL. Notons que ce champ est à présent détenu à plus de 62 % par trois des Etats signataires du RCEP (Chine, Japon et Indonésie). Quant à ses relations avec l'Iran, autre grand pays producteur, faut-il rappeler elle n'y subit pas l'extraterritorialité des lois américaines contrairement à nos sociétés. Et ce n'est pas tout. Consolidant ses capacités domestiques, elle est en passe de devenir le premier raffineur mondial pendant que l'UE poursuit sa désindustrialisation dans ce domaine.

En conclusion, le RCEP n'est pas un sujet commercialement inquiétant a priori, au moins sur le court terme. Si parce que les Etats signataires parvenaient à en respecter l'esprit, il devrait se révéler défavorable à l'Union européenne dans les échanges commerciaux, il appartiendra aux Etats membres de cette dernière de savoir s'entendre et mettre en place des règles de réciprocité. Ce qui n'est pas gagné. L'influence grandissante de la Chine hors de la zone Pacifique où seuls

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think Tank des dynamiques européennes

les USA sont en mesure de lui disputer le leadership, est beaucoup plus préoccupant. Mais la question n'est pas nouvelle. Et nous ne pouvons que regretter qu'elle a su combler les attentes de certains de nos partenaires de l'UE endettés, en leur apportant une solution économique immédiate, les plaçant dans un état de dépendance, et introduisant ainsi un coin dans la cohésion de l'UE.

M. l'Ingénieur Général Hors Classe (2S) **Jean-Luc VOLPI**
Ancien Directeur central du Service des Essences des Armées
Membre d'honneur I.R.C.E 2018

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Dans le contexte de la pandémie de Covid, quinze pays d'Asie et du Pacifique ont signé le 15 novembre 2020, à l'occasion de la clôture d'un sommet virtuel de l'Asean, un accord commercial majeur. Promu par la Chine, le Partenariat régional économique global (RCEP), vise à créer une gigantesque zone de libre-échange entre les 10 états de l'Association des nations du sud-est asiatique (Asean), la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Cet accord devrait également avoir un impact sur le transport maritime et la construction navale. En effet, plus de 90 % des importations et des exportations de la Chine sont transportées par les voies maritimes, ainsi l'augmentation significative des échanges entre la Chine et les autres membres du RCEP devrait stimuler la construction navale chinoise, les industries maritimes, ainsi que les principaux ports chinois dont l'activité principale est le fret international. La concurrence chinoise, et plus généralement asiatique – Corée du sud et Japon – pourrait s'amplifier.

Dans le même temps, la coalition quadrilatérale ou Quad, regroupant l'Inde, les Etats-Unis, le Japon et l'Australie, organisait l'exercice naval Malabar dans le Golfe du Bengale. Fait notable, l'Australie participait à l'exercice naval, après 13 ans d'absence, reflétant ainsi le consensus croissant entre l'Inde, les États-Unis, le Japon et l'Australie sur des questions d'intérêt stratégique visant notamment à contenir l'expansionnisme chinois. Par ailleurs, le Japon et l'Australie ont signé un accord d'accès réciproque (RAA) pour leurs troupes armées, qui sera officialisé en 2021, il doit permettre aux militaires des deux pays d'organiser des manœuvres sur leur territoire respectif, de renforcer l'interopérabilité de leurs forces et de stationner des troupes si besoin est sur le territoire de l'autre.

La France a également marqué sa présence dans la zone et le renforcement de ses liens avec l'Australie, avec l'escale du SNA Emeraude, accompagné du BSAM Seine, à Perth en novembre. Les deux bâtiments venaient de participer à un exercice avec la Marine australienne. Cette coopération politique, militaire et économique est symbolisée par le programme de construction des 12 sous-marins de la classe Attack. Avec l'Inde, la France a signé un partenariat stratégique et renforce ses relations politiques, militaires et industrielles, notamment avec les programmes de sous-marins Scorpène et d'avions de combat Rafale. La France est également présente aux côtés de ses alliés en Asie du sud, , notamment Singapour et la Malaisie, mais également l'Indonésie.

Dans la région Indo-Pacifique, la France défend une stratégie multilatéraliste. Cette logique soutient l'axe Paris-Delhi-Canberra, que le président Emmanuel Macron avait qualifié d'« absolument clé pour la région et nos objectifs communs dans la zone indo-pacifique » lors de sa visite en Australie en 2018. Face au défi « hégémonique » chinois, la France appelle « un vrai nouvel ordre géostratégique ». Paris fonde sa légitimité sur ses départements et territoires ultramarins, qui rassemblent 1,6 million de citoyens et plus de 90 % des 9 millions de km² de la zone économique exclusive (ZEE) française : Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie et Polynésie dans le Pacifique, La Réunion et Mayotte dans l'océan Indien. Le 4 novembre, le Quai d'Orsay a nommé un ambassadeur pour l'Indo-Pacifique, Christophe Penot, ancien ambassadeur en Australie.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

A noter que des industriels de la construction navale européenne et principalement française seront regroupés sur des pavillons organisés par le Gican lors des salons ADAS aux Philippines à Manille, du 5 au 7 mai 2021 et IMDEX à Singapour du 27 au 29 juillet 2021. »

M. l'Ingénieur Général Hors Classe de l'Armement (2S) **Louis LE PIVAIN**
Vice Président du GICAN

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

La signature dimanche 14 novembre 2020 du "Regional Comprehensive Economic Partnership" (RCEP) entre les pays de l'ASEAN, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Chine, qui crée un ensemble représentant 30% du PIB mondial, soit le 1er PIB mondial, est un évènement géopolitique majeur.

Selon la presse (Wall Street Journal), il porte sur les droits de propriété intellectuelle, les droits de douane, abaissés en moyenne de 91%, renforce les chaînes d'approvisionnement et facilite les voyages d'affaires.

Il est à noter que la marine chinoise est devenue, en nombre de bâtiments, la 1ère du monde, devant l'US Navy.

Sans nul doute, le retrait des Etats-Unis décidé par le Président Trump de discussions sur un traité similaire, le « Trans-Pacific Partnership » où la Chine était exclue, a créé un vide où la Chine s'est engouffrée.

Cet accord renforce la position de la Chine, créant une sphère de coprosperité, et représente « a Landmark achievement of East Asian regional cooperation » comme le précise le Premier Chinois Li Kigiang, vers son objectif d'être en 2050 « une nation pionnière d'influence mondiale ».

Il met les Etats-Unis en position de challenger dans cette partie du monde : ce sera un sujet majeur pour la nouvelle présidence américaine.

Pour nous, Européens, cet évènement nous interpelle à au moins deux titres :

- d'abord, notre présence dans le Pacifique, où la France a la majeure partie de son domaine maritime, le 2ème mondial, devra être renforcée dans cette partie du monde devenue la 1ère mondiale en termes économiques, devant les Etats-Unis. Le partenariat UE-Japon devra sans doute être développé, en adjoignant par exemple l'Inde, non partie au RCEP, ou d'autres pays comme l'Australie,
- ensuite, nous devons affiner notre position vis-à-vis de la Chine, fournisseur et concurrent ; il est possible que les Etats-Unis nous incitent vivement à recourir au cadre transatlantique pour discuter avec la Chine.

C'est la question de l'autonomie stratégique de l'UE qui est en jeu.

M. l'Ingénieur Général de l'armement (2S) **Olivier GRAS**
Membre du Comité Scientifique de l'I.R.C.E.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Ce 15 novembre 2020, après 8 années de négociations, la Chine et 13 autres pays voisins du Pacifique dont le Japon, l'Australie Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud, ont signé ce qu'ils ont appelé un « Partenariat Régional Economique Global ». Il s'agit ni plus ni moins que de 30 % de la population mondiale, et ceci même si l'Inde s'est retirée il y a un an de ces négociations qui viennent d'aboutir. Certains pensent que cet accord est avant tout symbolique, d'autres disent qu'il pourrait mener à l'élimination de 90 % des droits de douane internes à cette future grande zone de libre-échange. Au-delà de l'effet d'annonce, que doit penser l'européen optimiste et convaincu que je suis ?

1 – Les droits de douane ?

Si la fonction des douanes ne sert qu'à faire rentrer des taxes, des droits et des accises, il s'agit alors d'une mauvaise nouvelle pour les finances publiques des 14 pays concernés, mais d'une excellente nouvelle pour leurs économies. N'oublions cependant pas trop vite que le rôle des Douanes, dans un pays moderne, est également d'être les garants de la qualité des produits et des services, de la régularité des normes de production et de certification, du respect des droits et de la chasse aux contrefaçons, voire des certifications. Nous pourrions y ajouter un regard sur les conditions sociales de fabrication et de livraison, un sujet qui deviendra sensible. Nous pouvons constater que ce sont la définition des normes, la validation de la qualité des produits et des conditions de fabrication, qui pourrissent la dernière ligne droite des négociations à propos du Brexit. Les annonces de l'accord du 15 novembre sont spectaculaires, mais leur portée réelle dépendra de l'avancée des discussions sur ce volet « normes & conditions », où tous les coups seront permis, et souvent au second degré. Si la Chine paraît être la grande gagnante de cet accord, n'oublions pas que les anglo-saxons sont subtils pour défendre ce qu'ils appellent « l'agenda secret ».

2 – Tous gagnants.

Les modèles économiques démontrent tous, depuis Keynes, que les droits de douanes freinent les économies et perturbent gravement leur efficacité.

La recherche d'un marché de plus grande taille est à la base du Traité C.E.C.A. puis du Traité de Rome, ainsi que des multiples extensions des frontières économiques de l'Europe dont nous avons été les chantres. Chacun des 14 pays signataires pourra revendiquer dans les domaines qui les intéressent, quelques points de croissance dus à ce récent accord. Points de croissance qui font toujours du bien pour renforcer les spécificités dominantes des économies bien en place (ainsi que pour flatter l'égo des dirigeants et de leurs proches). Ce sera parfait pour la relance de la Chine industrielle moins triomphante ces derniers semestres, parfait pour l'ouverture de nouveaux horizons pour les économies de service des membres du Commonwealth (Australie, Nouvelle-Zélande, Hong-Kong, Singapour), ce sera des marchés nouveaux pour les pays producteurs de matières premières (Malaisie, Indonésie). A première vue je ne vois pas trop ce

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

que le Japon, plutôt conceptuel, vient faire dans ce grand supermarché, sauf si les nouveaux amis acceptent de respecter les licences, brevets et royalties. Sur ce point pratique, j'ai de grands doutes.

3 – Mais ensuite, prime au premier : la Chine.

Pendant quelques années les laudateurs de l'accord et les développeurs des points forts se réjouiront de l'accumulation de ces nouvelles richesses. Comme nous le constatons dans les monocultures si facilement développées en Afrique : de grands bénéfices à court-terme, mais beaucoup de problèmes à moyen et long-terme, aussi compliqués à rattraper qu'à compenser. C'est ce même souci que nous connaissons bien en Europe, quand nous analysons les bienfaits du Grand Marché et de la Monnaie Unique, dont les retombées sont très inégales par exemple entre l'Allemagne et l'Italie. J'aime bien la métaphore qui me laisse songeur : peut-on efficacement tempérer, avec un seul climatiseur, un grand appartement disposant de plusieurs pièces exposées très différemment ? Nous savons bien que c'est loin d'être efficace : il faudrait chauffer au nord, refroidir au soleil, organiser les couloirs et des circulations. Sans oublier de se protéger. Ce sont les domaines d'une véritable politique économique qui manque tellement à notre Europe.

L'avantage automatique et quantitatif d'un grand accord comme celui du 15 novembre dernier est donc de nature à faire rêver les 14 signataires à court-terme, en faisant fort peur à leurs concurrents, compétiteurs ou partenaires. L'Europe ne peut certainement pas ignorer cet accord. Elle doit se saisir de cette redistribution des cartes pour avancer dans la défense de ses intérêts propres : les normes, les contrôles unifiés aux frontières, un « buy european act », et la fin de l'angélisme en renforçant les mécanismes d'équilibre, de justice et d'harmonie entre nos économies sous-régionales.

Nous serons d'autant plus forts lorsque les autres (dans ce cas l'Extrême-Orient, mais demain le Mercosur, ou certaines régions d'Afrique), auront mangé leur pain blanc grâce à ce type d'accord de simple libre-échange. Profitons de la taille de notre marché intérieur - le deuxième au monde - de nos richesses, de nos cultures, de notre histoire, pour prendre une longueur d'avance sur ce que nous croyons être « le mieux », et pas simplement « le plus ».

Marc Wauthoz

Ancien haut cadre bancaire belge et professeur.
Membre du Conseil scientifique de l'IRCE.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Cela semble être un pas plus petit qu'il n'y paraît (1/3 du monde semble impressionnant). Cependant, ces pays avaient déjà des échanges et accords de sorte que l'impact ou l'amélioration du delta est plutôt limité. Comme autant que je sache, l'une des améliorations majeures est la ``règle de pays d'origine », ce qui simplifiera les échanges. Cependant, comparé à l'accord TTP prévu, les tarifs sont toujours appliqués et le déménagement vers une baisse des tarifs est un plan 20 Y.

Philippe COQ – directeur des affaires publiques d'Airbus

L'accord de libre-échange Océan Pacifique semble surprendre les dirigeants et observateurs occidentaux, mais il est en fait la résultante de la guerre économique menée par les Etats-Unis, en particulier sous la gouvernance Trump avec l'abandon par ce dernier de l'accord de partenariat transpacifique initialisé en 2012. La Chine, dont le PNB en 2020 n'a pas été affecté par la crise sanitaire, poursuit invariablement le développement de son hégémonie stratégique et économique dans le sud-est asiatique et dans le Pacifique, avec le même objectif en ligne de mire que constitue la domination en mer de Chine.

Christian Matton – Capitaine de Vaisseau (2S)



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Le pivot Américain

Pendant son mandat, le président Trump a systématiquement démantelé les ententes de libre-échange dans lesquelles les États-Unis étaient impliqués, en faveur des accords plutôt bilatéraux. Cette politique, qui a touché l'UE au moment où confronter la concurrence provoquée par la montée en puissance de la Chine, est devenue la priorité stratégique des américains, sur le plan économique aussi que militaire. En même temps, les États-Unis ont augmenté leur production de pétrole, surtout avec la fracturation hydraulique, pour devenir un exportateur net d'énergie. Son indépendance énergétique est en train de diminuer l'importance du Moyen-Orient pour la superpuissance mondiale et aujourd'hui c'est la relation sino-américaine qui va déterminer l'avenir du système international. L'UE sera le troisième pôle économique et militaire, avec un rôle indispensable à jouer dans ces enjeux à venir, mais qui sont déjà évidents dans la région Indo-Pacifique.

Une nouvelle présidence

Le président-élu Joe Biden a déjà indiqué une volonté de relancer certaines ententes de libre-échanges, qui devraient aussi favoriser l'UE. Il est improbable que toutes les barrières imposées par la administration Trump soient enlevées et le cursus a été décidé le 5 janvier quand l'état de Géorgie a déterminé la majorité au Sénat. Certes le président-élu, qui a gardé la majorité démocrate du Congrès, aura une marge de manœuvre plus important grâce aux deux sièges géorgiens, sans lesquels le Sénat aurait pu toujours empêcher des accords proposés et renforcer la tendance protectionniste du mandat Trump pour des raisons partisanses.

Un nouvel accord

Cependant en Asie, les dix pays de l'Asean¹ ont indiqué une forte volonté politique pour sortir de la crise économique provoquée par l'épidémie Covid-19, aussi rapidement que possible, quand ils ont signé le 15 novembre 2020 l'accord commercial du partenariat régional économique global (le dit RCEP²). Cet accord sera probablement le plus important dans le monde entier car il implique la région qui compte un tiers de la population mondiale et 29 pour cent du PIB mondial et qui est en train de montrer un fort potentiel de croissance. On estime que le RCEP va démarrer une croissance de l'économie globale de \$186bd par an, dont l'UE devrait aussi profiter. Néanmoins l'accord n'est pas particulièrement sophistiqué par rapport aux autres. Il n'aborde pas les sujets environnementaux ni les conditions de travail, par exemple, et il y aura toujours un délai important pour le mettre en œuvre. Par exemple, le Japon a déjà indiqué qu'il va imposer des tarifs pour protéger son propre secteur agricole. Mais pour l'essentiel, le RCEP devrait créer davantage d'emplois et un ouvert système inclusif avec des règles bien adaptées pour le marché et l'investissement. Pendant les huit dernières années, les quinze pays signataires ont participé aux négociations difficiles et c'est grâce à la pandémie qu'ils ont pu parvenir à cet accord précoce.

¹ ASEAN – la Birmanie, Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam

² RCEP – ASEAN ainsi que cinq autres pays qui possèdent déjà un accord de libre-échange bilatéral avec l'ASEAN, à savoir : l'Australie, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Les gagnants et les perdants

L'Inde s'est déjà sortie des négociations en 2019 à cause de sa rivalité avec la Chine et de sa crainte de subir trop de son influence et d'importations chinoises. La porte resterait ouverte pour l'Inde de rejoindre RCEP, a opiné la Chine si jamais elle voulait se candidater. Le RCEP est largement vu comme un accord alternatif à l'accord de partenariat transpacifique (PTP) dont le Président Trump a retiré les Etats-Unis en 2016. En dépit de la sortie américaine, le PTP a bien avancé et a été signé en 2018 par le Canada et 10 autres pays de la région Asie-Pacifique.³ Il est plus profond que le RCEP et prend en compte l'innovation, l'économie numérique avec des règles détaillées pour contrôler les tarifs, le comportement des entreprises qui appartiennent à l'état et les droits de la propriété intellectuelle. Avec l'essor économique et industriel de la région, les États-Unis et l'Inde risquent tous les deux de perdre un peu d'influence dans le monde lorsque la Chine concrétise son projet 'Belt and Road Initiative'. Au sein du RCEP, Pékin pourra accéder plus facilement aux projets d'infrastructure et aux investissements autour de la région qui contribuent à sa stratégie pour devenir la superpuissance mondiale avant 2049 et pour effacer un siècle d'humiliation par des puissances dominantes. En Europe, on sous-estime le progrès déjà fait par la Chine, surtout avec ses capacités militaires qui sont modernes et très répandues. Pour les États-Unis, le Japon et l'Australie et d'autres pays dans l'Asie-Pacifique, la menace posée par les ambitions Chinoises est beaucoup plus tangible. Non seulement avec les revendications territoriales sur la mer de la Chine méridionale, mais aussi avec le comportement des forces armées chinoises dans la région et dehors et leurs capacités de projection. Pékin ne veut pas respecter le système international fondé sur les règles, qu'il voit comme un vestige du traité de l'Atlantique. Celle-ci, pour nous les Européens, est la fondation de la paix et de la prospérité qui ont pris leur essor au sortir de conflits destructeurs du vingtième siècle. Donc il faut se demander comment serait le système international alternatif selon 'La Pensée Xi Jinping du socialisme à la chinoise de la nouvelle ère avec son contrôle de la presse, sa censure des réseaux sociaux et le culte de la personnalité dédié à 'l'empereur' ? Le modèle occidental n'est pas sans défauts, mais son alternatif oriental n'est pas un modèle bien adapté pour les démocraties modernes. Les pays européens sont obligés de choisir entre les deux, effectivement via un plus solide alignement avec la stratégie américaine ou sinon, accepter que notre forte dépendance sur les fabricants chinois pour toute la gamme de commodités importées contribuerait à l'expansion de la Chine, avec des effets long-terme potentiellement néfastes pour l'Europe.

Dans cet égard, le président Biden sera peut-être l'antidote contre le durcissement des relations économiques européennes avec les États-Unis, démarrées pendant le mandat Trump. Mais la priorité américaine concernant RCEP pour l'instant est d'éviter un affaiblissement économique du Taïwan à cause de son exclusion de cette entente de libre-échange. Ce pays représente le nœud gordien dans les relations sino-américaines et donc Washington veillera la prospérité et la sécurité de son allié au large des côtes chinoises, face à la croissance économique prévue des membres-états du RCEP.

Un Officier supérieur britannique en activité

³ PTP, qui s'appelle aujourd'hui l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est un accord libre-échange entre le Canada, l'Australie, Brunéi, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Cet accord commercial régional mérite des regards directs mais également sous-jacents et cachés et plus géostratégiques que purement et uniquement commerciaux.

Ce qui frappe avant tout est la dimension d'un tel accord, jugé d'ailleurs opportuniste en pleine pandémie parmi les autres accords de la zone mais hors Pacifique-Est n'incluant donc pas les Etats-Unis, surtout à l'ère Trump. Le poids de la Chine est bien entendu souligné en relation avec les routes de la soie où l'on peut remarquer une volonté de leadership par rapport aux pays de l'ASEAN, qui peut-être en tireront un nouveau souffle. Notons le retrait, peut-être momentané, du sous-continent indien, membre des BRICS, avec également un lien avec la Chine. Le rôle du continent australien, assez indépendant, peu enclin aux accords, est intéressant voulant sans doute se raccrocher à la région en pleine crise de relation avec les Etats-Unis, voire avec uniquement son futur ancien leader, mais qui risque d'en repartir après les premiers blâmes chinois déjà apparus et le résultat des élections étasuniennes. Par ailleurs, si la Nouvelle Zélande n'émeut pour l'instant peu, la place du Japon, qui désire peut-être également sortir d'un isolement et de la coupe des Etats-Unis, sauf peut-être à penser qu'ils en sont les sous-marins, est remarquable dans un cercle avec la Chine qui peut vouloir aussi jouer la carte de l'apaisement avec son puissant voisin par les voies commerciales, et qui veut montrer l'exemple notamment au sein de l'OMC qu'elle désire voir remaniée dans un multilatéralisme à la carte, voire interne régional comme au sein de l'UE qui signe des accords commerciaux bilatéraux à travers le monde. Il rappelle enfin que l'UE s'est bien amoindrie depuis le départ annoncé du Royaume-Uni qui va pouvoir reprendre sa politique bilatérale avec qui il le souhaitera et pourquoi pas avec l'Australie avec d'ailleurs un ancien Premier ministre australien aux affaires à Londres. Notons enfin le rôle régional de la France pour l'UE avec la force de ses territoires ultra-marins dont elle ne prendre peut-être pas assez conscience de la dimension.

Le contenu de l'accord est bien entendu également important sur les droits de douanes qui furent un début au sein de l'UE mais rappelle que les normes sur lesquels reposent surtout les accords avec l'UE sont de véritables armes commerciales qu'elle sait ou ne veut encore peu manier, sans politique de protection raisonnée et adaptable mais pouvant être forte.

Il n'est pas forcément question de quelconque alliance militaire et rappelons que l'article 2 de l'OTAN de solidarité économique ne parle pas de droits de douane...

François CHARLES - Economiste, expert en stratégie, management, affaires européennes,
Ancien responsable d'affaires industrielles à la DGA dont coopérations asiatiques - Président de l'I.R.C.E.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu